

Récupération de la journée de "rattrapage" de la pré-rentrée indûment travaillée le 13 novembre !

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 15 novembre 2013

Le représentant FO a rappelé l'opposition de la fédération FO-enseignement à la journée de travail gratuit qui a été imposée aux collègues le mercredi 13 novembre.

Il a demandé à ce que cette journée soit récupérée par les personnels en libérant le mercredi 11 juin (prévu comme jour travaillé en compensation du vendredi du "pont de l'Ascension").

Extrait de la déclaration liminaire de la fédération Force Ouvrière de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC-FP-FO)

"Dans la continuité de la déréglementation, nous tenons à dénoncer l'obligation qui nous a été faite d'effectuer une journée gratuite de travail le mercredi 13 novembre, au nom de la récupération d'une journée déjà travaillée, celle du lundi 2 septembre.

De plus, ceci s'est fait dans la plus grande confusion, les services de la Direction Académique ayant entretenu la confusion par deux notes de service successives, faisant allusion aux vacances de la Toussaint.

Ce n'est qu'une semaine avant, après un rappel du rectorat que les choses ont pu être rétablies par le Directeur Académique Adjoint, contraignant les collègues à moduler dans l'urgence leur emploi du temps, et confirmant ce que notre fédération explique depuis le début, le 13 novembre est la récupération du lundi 2 septembre.

Notre fédération demande réparation pour cette journée de travail obligatoire effectuée et demande que ce mercredi 13 novembre qui vient d'être travaillé le soit au titre du "pont de l'ascension" et que le mercredi 11 juin soit donc rayé du calendrier des jours travaillés."